

CRITÈRE 2.1

PROGRAMME DÉTAILLÉ DES FORMATIONS — B VERS A1 - L5E

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un véhicule deux-roues de la catégorie L5e en toute sécurité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION — PROGRAMME DE FORMATION

Séance	Environnement	Durée	Contenu
Séquence 1	Salle Théorie	2 Heures	• Connaître le risque deux-roues
Séquence 2	Hors circulation	2 Heures	• Apprendre à maîtriser le véhicule hors circulation • Situation d'urgence (évitement, freinage)
Séquence 3	En circulation	3 Heures	• Apprendre à circuler avec les autres

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée de la formation	7 heures de formation
Lieu de la formation	Nos agences (Morlaix, Landivisiau, Plouigneau, Guiclan)
Date(s)	Nous consulter

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans
- Savoir lire et écrire la langue française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : Être titulaire du permis B depuis plus de deux ans

RÉSULTATS ATTENDUS	ENCADREMENTS – INTERVENANTS
À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école.	Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau
- Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES — SUIVI & ÉVALUATION

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

- Délivrance d'une carte plastifiée non falsifiable autorisant la circulation avec une motocyclette légère et des véhicules de la catégorie L5e.

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.